



# GARANTIE

## Planchers

---

# Stratifié

**QUICKSTYLE**

Des Planchers Qui Nous Distinguent

Ce produit de revêtement de sol est livré avec une garantie structurelle résidentielle et/ou commerciale limitée pour la période indiquée sur l'emballage.

Quickstyle Industries Inc. garantit à l'acheteur original pour un produit acheté dans son état d'origine d'un distributeur, partenaire d'affaires ou le revendeur agréé que ce produit sera exempt de défauts de matériaux, de fabrication, de laminage et d'assemblage, d'usinage, de taille et ou de classification. Ce produit de revêtement de sol est livré avec une garantie résidentielle limitée au prorata pour la période indiquée sur l'emballage.

La garantie prorata est celle qui prévoit une résolution à une demande acceptée qui diminue selon une formule: période de garantie initiale moins le nombre d'années à partir de la date d'achat, divisé par la période de garantie d'origine.

La garantie ne couvre pas si les dommages sont causés par une mauvaise installation selon les instructions d'installation, une mauvaise préparation de surface, un entreposage inadéquat, une mauvaise manipulation, l'usure normale, l'humidité relative excessive ou inappropriée dans l'endroit d'installation ou un entretien inadéquat.

En outre, les dommages résultant de toute empreinte, égratignures, taches ou des dommages causés par le manque d'entretien, d'abus, de négligence, le feu, haute ou basse humidité excessive, une exposition sévère au soleil, le nettoyage avec une vadrouille humide, talons hauts, des pierres, du sable ou d'autres abrasifs, animaux, insectes ou une protection insuffisante sous les meubles ne sont pas couverts par cette garantie. L'exposition normale au soleil pourrait causer une décoloration sur un plancher de stratifié sur les années.

**Pour toute question sur la garantie, s'il vous plaît se référer au point d'achat originale avec votre reçu de caisse.**

L'installation implique l'acceptation. Aucune garantie ne sera offerte pour les défauts visuels une fois installés. Dans le cas où une réclamation est acceptée, nous nous réservons le droit de réparer ou de remplacer la zone endommagée du plancher.

Nous assumerons le coût du matériel seulement (pas de frais d'installation ou les frais accessoires) et dans le cas où le produit acheté n'est plus disponible, nous nous réservons le droit de le remplacer par un produit de valeur équivalente disponibles. Pour toute réclamation en vertu de cette garantie celle-ci est le seul et unique recours offert au client.

Il peut arriver qu'une fois installer, un plancher à pose flottante puisse craquer, grincer ou faire d'autres bruits sous les pas. Ceci découle généralement des conditions d'humidité et/ou de température ambiantes saisonnières hors de notre contrôle. Ils peuvent également être causés par un sous-plancher inadéquat ou qui ne serait pas parfaitement droit, l'utilisation d'une mauvaise sous-couche, ou d'une mauvaise installation.

Ainsi, veuillez noter que la garantie de Quickstyle ne peut couvrir ces bruits relatifs à des facteurs non reliés à la conception du plancher et qu'aucune réclamation portant sur ceux-ci ne pourra être admise.

#### Les conditions suivantes ne sont PAS couvertes par cette garantie:

- Les dommages causés par le transport, le stockage, l'installation, les conditions intérieures extrêmes (chaleur extrême, sécheresse ou humidité) exposition prolongé du soleil sans protection ou de toute autre cause, ne sont pas couverts.
- Les défaillances dues à des changements structurels ou des défauts dans le sous-plancher, (affaissement de l'édifice ou d'un sous-plancher inégal qui n'a pas été correctement nivelé selon les instructions), ne sont pas couverts.
- Il est naturel, en raison des propriétés inhérentes au bois que certains contraction mineure et l'expansion pourrait se produire. Ces événements et / ou des changements visuels sont considérées comme normales et ne sont pas considérées comme un défaut.
- Toute déviation de produit qui est visible sous un certain angle ne sont pas couverts, seuls défauts qui sont visibles à une distance verticale raisonnable (hauteur debout normale) seront considérés.
- Cette garantie exclut tout dommage indentations, rayures de surfaces causées par l'abus, manque d'entretien, l'utilisation abusive, la négligence, les accidents, les chaussures à pointes à talons, les insectes, l'eau, humide vadrouille, de sable ou d'autres abrasifs.
- L'exposition normale au soleil pourrait causer des changements subtils sur la surface du revêtement de sol après quelque année. Ces changements ne sont pas considérés comme un défaut du produit.